

**Séance du Conseil de Ville
du 28 février 2022, 19 heures**

Salle du Conseil de Ville

Ordre du jour no 12 / 2022

1. Communications de la Présidente du Conseil de Ville
2. Appel
3. Procès-verbal no 11 du 31 janvier 2022
4. Questions orales
5. Promesses d'admission à l'indigénat communal de :
 - M. Arnaud Nicolas, de son épouse Mme Sophie Vialle, et leurs enfants Morgane et Arthur Nicolas
 - Mme Lydia Tajés
6. Message au Corps électoral relatif au crédit de Fr. 12'500'000.- pour financer l'achat des terrains SAFED en vue du développement du secteur stratégique « Gare Sud »
7. Modification du Règlement sur les déchets en vue de l'adhésion au Centre régional de collecte et de valorisation
8. Crédit de Fr. 900'000.- pour financer l'achat du terrain destiné au Centre régional de collecte et de valorisation des déchets et décision de le mettre en droit de superficie au profit du SEOD
9. Divers

Afin de tenir compte des consignes sanitaires en lien avec le coronavirus, le public est invité à renoncer à assister à la séance du Législatif. Le procès-verbal de la séance sera disponible ultérieurement, selon pratique habituelle.

BUREAU DU CONSEIL DE VILLE
La chancelière :

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 7 février 2022